

ENTENDU POUR VOUS

Un debater d'exception
1h30 du matin, en ce matin froid du 18
mars,
veille de Saint-Joseph. La Chaîne
parlementaire
(LCP) offre à ses abonnés-couche-tard
une émissionphare,
« ça vous regarde », consacrée aux
enseignants et à la réforme qui s'annonce.
Il y a là
pour débattre deux invités de gauche : un
député
socialiste, féal de Martine Aubry, écrasée
aux
législatives, transfigurée aux municipales,
et une
hallebardière venu du syndicalisme. En
face, un
député de la majorité et, à ses côtés, un
personnage
énigmatique, sphinx de la soirée ou plutôt
de la
matinée, sérieux comme un pape,
incapable du
moindre humour, confit comme on l'est en
Périgord,
en charge de la présidence de la
commission de
réforme de l'école, refusée par Rocard et
donnée, en
désespoir de cause, à un fonctionnaire.
L'homme allie autorité et compétence,
distille
ennui et morosité. C'est, en tout cas, la
réputation qui
lui est faite. Il a lu « Le fil de l'épée » et,
comme
l'homme de caractère, apparaît distant,
car
« l'autorité ne va pas sans prestige ni le
prestige sans
éloignement ». De droite, ce président-
fonctionnaire ?

HUMEUR

Vive la Révision Générale
des Politiques Publiques !
Dans un article de l'*Est
Républicain* du 11 juin 2006 qui
célébrait le quarantième
anniversaire du *CRPF* (*Centre*

Difficile à dire: il est habité par la raideur,
celle du
supérieur de Julien Sorel, angoissé quand
il grimpe
les marches de l'escalier du séminaire
pour frapper à
sa porte, ou celle du contrôleur des impôts
? Un peu
des deux... Il fronce les sourcils, joint les
mains,
regard fixe, au contraire des billes
tourbillonnantes du
regretté Laurent Marguet, professeur de
Rhéto.
Il est 1h45. On en vient à penser qu'un tel
orateur devrait être la coqueluche du «
prime time ».
On songe surtout à l'exceptionnel
parcours qui aurait
été le sien si le scrutin majoritaire ne l'avait
dissuadé
de briguer les suffrages du Haut-Doubs en
1980,
après le retrait d'Edgar Faure-on aurait
échappé au
syndrome Jaillon et surtout si la
proportionnelle, faite
pour lui, l'avait retenu, en 1986. Là, plus
de souci. Il
était en bon rang et élu d'office. Hélas !
Mais, alors, où est-il ? De droite, du
centre, d'une
gauche cryptée ? On voudrait l'écouter,
l'entendre.
Enfin, une voix forte dans la nuit, pour
faire bondir
l'audimat ! En fait, de l'eau tiède qui
devrait bien aller
se réchauffer dans le verbe fort de Darcos.
On sortirait du style tribun pour papillons
de nuit, ou, tout
simplement moteur à gaz pauvre.

*Régional de la Propriété
Forestière*), l'auteur rappelait les
objectifs de cet organisme, à savoir
la lutte contre le morcellement
excessif des parcelles, ce dernier
étant le principal obstacle au
développement de la production
lignee privée.

Me permettra-t-on de rappeler seulement que depuis la Révolution française, le code civil n'a cessé de provoquer le morcellement de la propriété forestière, avec les lois égalitaires sur l'héritage, et que maintenant, c'est ce même morcellement que l'on dénonce et qu'on tente de corriger par des mesures incitatives... C'est comme pour l'histoire des haies agricoles : Il y a vingt ans, étaient accordées des subventions à la suppression des haies, au motif qu'elles étaient un obstacle à la mécanisation moderne. Aujourd'hui, les mêmes organismes subventionnent la replantation des haies, jugées indispensables pour éviter le ravinement des eaux, lutter contre la pollution, et maintenir la diversité faunistique.

On voit bien ici que l'économie bien comprise d'un État moderne consiste à supprimer purement et simplement tous ces organismes inutiles, leurs mécanismes de redistribution coûteux, et à laisser faire l'initiative individuelle. Lorsque tout cela redeviendra rentable, les vrais forestiers professionnels reconstitueront de grands domaines viables, et on n'entendra plus la technostructure dénoncer les accapareurs.